



Communiqué

Police – intervention au chemin de la Prairie à Lausanne

Tentative d’homicide : auteur interpellé

Mardi 21 janvier, peu après 07h00, la Centrale vaudoise de police était informée de plusieurs coups de feu au chemin de la Prairie à Lausanne. Un important dispositif policier a été déployé. L’auteur des faits, qui avait pris la fuite, a pu être interpellé peu après. Trois blessés ont été pris en charge et conduits en milieu hospitalier. Une enquête est menée par la Police judiciaire de Lausanne, sous la conduite du Ministère public.

Mardi 21 janvier, peu après 07h00, la Centrale vaudoise de police était informée d’une violente agression et de coups de feu tirés au chemin de la Prairie à Lausanne à la hauteur du n° 5.

Un important dispositif policier a été immédiatement déployé. Rapidement, les patrouilles de police ont rencontré une première victime qui s’était réfugiée au Centre d’accueil Malley-Prairie. Il s’agit d’une suisse de 40 ans domiciliée à Lausanne. Cette dernière, a été blessée à l’abdomen par arme blanche. Elle a été prise en charge par une ambulance et conduite en milieu hospitalier dans un état grave.

Sur le chemin de la Prairie, une seconde victime, un homme de 50 ans, originaire d’Espagne et domicilié à Lausanne, a également été blessé à l’avant-bras par balle et par arme blanche. Il a été pris en charge en ambulance et également conduit en milieu hospitalier. Une troisième personne, un Suisse de 45 ans domicilié à Lausanne, a été légèrement blessé à la cuisse. Leurs jours ne sont pas en danger.

L’auteur des faits, un Suisse de 53 ans domicilié à Lausanne, a pris la fuite à vélo avant l’arrivée des forces de l’ordre. Grâce au dispositif mis en place, il a pu être rapidement interpellé sur la commune de Prilly par la Police Ouest lausannoise.

Une enquête est menée par la Police judiciaire lausannoise, en collaboration avec la Brigade de police scientifique de la Police cantonale vaudoise, sous la conduite du Ministère public. Le procureur en charge de l’affaire s’est déplacé sur les lieux. Des premiers éléments d’enquête, il s’agirait d’une tentative d’homicide perpétrée au sein d’un couple. Les deux autres victimes ont été blessées en tentant de s’interposer.

Pour les besoins de l’enquête, le chemin de la Prairie a été fermé.

Cette intervention a nécessité la présence d’une quarantaine de policières et policiers issus de la Police municipale de Lausanne (Unités d’interventions, brigade canine, GIPL, police judiciaire), de la Police Ouest lausannoise, de la Police cantonale vaudoise (patrouilles GDM, BPS et DARD), du Ministère public, de la cellule psychologique d’urgence AVP-Police, ainsi que de deux ambulances du Service de protection et sauvetage Lausanne et du SMUR.

Pour l’heure, aucune autre information ne sera communiquée.

Le Corps de police

Lausanne, le 21 janvier 2025